

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

n° 225-23 C

Objet : RS - Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Groupe d'Arts et Traditions Populaires La Savoie

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmaï - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Anne-Marie Barouti à Alain Saurel - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillemet - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Danièle Goddard à Thierry Repentin - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

conseillers excusés : 10

Jimmy Bâabâa - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

délibération n° 225-23 C

objet **RS - Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Groupe d'Arts et Traditions Populaires La Savoie**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que l'association Groupe d'Arts et Traditions Populaires La Savoie organise un spectacle intitulé « Entre Sport et Culture... entre Tradition et Modernité ».

Il s'agit d'un spectacle croisé entre le très reconnu groupe de gymnastique de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et le Ballet de Savoie, qui se déroulera au Phare le 2 mars 2024 avec une jauge de 2 930 places et des prix compris entre 25 € et 35 €.

Ce spectacle a été imaginé comme un lien entre sport et culture. Il est le seul en Savoie à avoir obtenu le label « Olympiade culturelle » par le Comité d'organisation Paris 2024.

Ce spectacle s'est déjà déroulé dans la halle des sports de La Motte-Servolex où il a connu un grand succès dans une jauge plus restreinte.

Il permet de montrer cette équipe mythique qu'est le groupe de gymnastique de la BSPP et de faire découvrir autrement le Ballet de Savoie qui fait partie des ballets de danse traditionnelle les plus reconnus sur le territoire national.

Le budget prévisionnel de l'événement est d'environ 78 000 €, dont environ 28 000 € pour le Phare (location et prestations) et fait état d'un déficit d'environ 5 000 €.

Vu la thématique développée par ce spectacle, son portage local et son caractère unique, le spectacle n'ayant pas vocation à se renouveler, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000€ à l'association organisatrice.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 22 novembre 2023,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Groupe d'Arts et Traditions Populaires La Savoie pour l'organisation du spectacle "Entre Sport et Culture... entre Tradition et Modernité » qui aura lieu au Phare le 2 mars 2024.

le président,
Thierry Repentin



ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **225-23 C**

Objet de l'acte : RS - Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Groupe d'Arts et Traditions Populaires La Savoie

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 21 décembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30645H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30645H1

Date de transmission en Préfecture : 26 décembre 2023

Date de réception en Préfecture : 26 décembre 2023

Publication sur le site internet: mercredi 27 décembre 2023